

Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme
Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme
Band: 15 (1932)
Rubrik: Comité de direction

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La deuxième séance, prévue par les statuts, n'a pas pu avoir lieu en décembre 1932. La question de la rationalisation et les accords qui en découlent n'ayant pas été liquidés, la Direction a dû retarder ses démarches en faveur du renouvellement des subventions et des cotisations pour la période 1933 à 1935, de sorte que le budget pour 1933 n'a été adopté par le Comité de direction qu'en janvier 1933.

Durant l'année 1932, deux membres du Conseil du tourisme sont décédés : M. le Dr Keller, ancien conseiller aux Etats, de Winterthur, qui fit partie du Conseil depuis la création de l'Association nationale pour le développement du tourisme, et M. le Conseiller d'Etat Henri Simon, de Lausanne, président du Conseil du tourisme et, pendant plusieurs années, membre du Comité de direction.

C. COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de Direction a tenu cinq séances, le 9 mars, à Berne, le 21 avril, à Zurich, le 9 juin, à Berne, les 16 septembre et 6 octobre de nouveau à Zurich.

Les délibérations ont porté entre autres sur les questions suivantes :

Rapport de gestion 1931,

Comptes de l'exercice 1931,

Budget pour 1933,

Requête en vue de l'augmentation de la subvention fédérale à l'Association nationale pour le développement du tourisme,

Centrale des prospectus,

Réclame collective dans la presse,

Fédération suisse du tourisme,

Voyage de propagande de journalistes belges,

Edition du matériel de propagande,

Voyage d'étude de médecins belges,

Participation aux foires d'échantillons à l'étranger,

Voyage de propagande de journalistes français,

Unification de la propagande touristique suisse,

Revision des statuts de l'Association nationale pour le développement du tourisme,

Réorganisation de la Commission des horaires et du trafic,

Unification de l'enseignement du ski en Suisse,

Difficultés opposées à la sortie des touristes d'autres pays. — Mesures prises par divers gouvernements dans le but de protéger leurs devises,

Représentation des intérêts touristiques suisses à Rome,

Billets de sport,

Auberges pour la jeunesse,

Propagande touristique suisse en Espagne, en Scandinavie et en Argentine,

Coordination du rail et de l'auto,

Questions relatives à l'autotourisme,

Facilités accordées aux étrangers pour l'entrée en Suisse.

D. ÉTAT DES MEMBRES

A la fin de l'année, notre Association comptait 159 subventionnants et membres (1931 : 163) y compris la Confédération, les Chemins de fer fédéraux, la Société suisse des hôteliers et d'autres associations suisses. Le total des subventions et cotisations s'est élevé à fr. 465.350.— (1931 : fr. 471.350.—).